

Monsieur le Maire,

Les résultats des analyses effectuées le 11/09/2024 suite à la précédente non-conformité du 29/08/2024 sur le point de surveillance : Fontaine publique de la place du manège permettent de confirmer le retour à la conformité de la qualité de l'eau distribuée pour le paramètre « sulfates ».

Notre service reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Service santé environnement / Délégation  
départementale des Hautes-Alpes

Tél : 04 13 55 86 11

[www.paca.ars.sante.fr](http://www.paca.ars.sante.fr)

